

colruyt  meilleurs prix



Modalités de facturation

MODALITÉS DE FACTURATION

Madame, Monsieur,

Afin que le paiement de vos factures soit effectué à temps, nous vous prions de bien vouloir observer quelques instructions.

1. Veillez à ce que vos factures contiennent les informations mentionnées dans la directive européenne 2006/112/EG du 28 novembre 2006 :
 - Vos nom, adresse, numéro d'entreprise, numéro de compte bancaire et éventuellement, votre numéro d'enregistrement comme entrepreneur. (Attention : les **BOÎTES POSTALES** ne constituent pas une adresse valide).
 - Nos nom, adresse et numéro d'entreprise.
 - Une description claire et complète de l'opération.
 - La date de facturation + le numéro de facture.
 - La quantité, le prix unitaire et la date de livraison.
 - Le taux de TVA appliqué + si différents taux de TVA sont appliqués sur une même facture, la mention bien distincte de ceux-ci.
 - La base d'imposition pour chaque taux de TVA.
 - Le total du montant de la TVA.
 - En cas de facturation par un représentant fiscal (art. 21.2), le numéro d'entreprise de celui-ci ainsi que son nom et son adresse.
 - En cas d'exonération de la TVA, il est obligatoire de mentionner l'article concerné du Code de la TVA.
 - Si plusieurs factures sont établies pour une même opération : référence à une pièce antérieurement émise.
 - Toutes les autres mentions prescrites par le Code de la TVA ou les modalités d'exécution de ce dernier.
 - Pour les livraisons de l'étranger, toujours mentionner également le poids et le code intrastat (code marchandises).
2. Indiquez toujours notre référence de commande (POFxxxxxx) sur votre document. Si vous n'avez pas reçu de référence, vous pouvez l'obtenir par l'intermédiaire du gestionnaire central des stocks ou de l'acheteur. Les coordonnées du gestionnaire des stocks responsable peuvent être consultées sur le Portal fournisseurs.
3. Le cas échéant, mentionnez le numéro GTIN.
4. L'envoi des factures et notes de crédit : celles-ci doivent être envoyées à l'entité juridique correcte du Groupe Colruyt qui a passé la commande.
5. **Selon le pays où votre entreprise est établie, nous acceptons des factures électroniques structurées ou des documents PDF, sous les conditions suivantes :**

- Pour les entreprises belges : les factures électroniques structurées sont obligatoires. Nous acceptons les e-factures via le réseau Peppol.
 - À partir du 1er janvier 2026, il sera légalement obligatoire d'échanger électroniquement les factures B2B entre entreprises assujetties à la TVA en Belgique, conformément à la norme européenne EN 16931.
- Pour les entreprises non belges : nous acceptons les factures électroniques au format PDF (vous êtes toutefois libre de les envoyer également sous forme d'e-facture).

Les PDF doivent être envoyés à invoices@colruytgroup.com et doivent répondre aux conditions suivantes :

- La facture ou la note de crédit est au format PDF avec une résolution minimale de 300 dpi.
- Le PDF ne contient qu'une seule facture ou note de crédit.
- Le PDF ne doit pas être protégé et les permissions suivantes doivent être autorisées : copie de contenu, copie de contenu pour l'accessibilité, extraction de pages et assemblage de documents.
- L'e-mail ne contient pas de message, car il est traité automatiquement.
- Tout commentaire ou annexe à la facture/note de crédit doit être inclus dans le PDF lui-même.
- L'e-mail ne peut contenir aucune autre pièce jointe que la facture ou la note de crédit au format PDF.
- La taille totale de la pièce jointe ne peut pas dépasser 10 Mo.

Important : Pour chaque facture ou note de crédit, envoyez-nous un seul exemplaire, soit par voie digitale (PDF ou e-facture), soit par courrier si l'envoi digital n'est pas possible.

6. Si vous ne pouvez pas nous adresser les factures par voie numérique, vous pouvez les envoyer par la poste à la société qui a passé la commande :

S.A. Colruyt Food Retail

À l'attention de Comptabilité fournisseurs
 Edingensesteenweg 196
 1500 Hal
 TVA-BE 0716.663.615

S.A. Buurtwinkels OKay

À l'attention de Comptabilité fournisseurs
 Victor Demesmaekerstraat 167
 1500 Hal
 TVA-BE 0464.994.145

S.A. Bio-Planet

À l'attention de Comptabilité fournisseurs
 Victor Demesmaekerstraat 167
 1500 Hal
 TVA – BE 0472.405.143

7. Indiquez votre numéro de fournisseur (8 chiffres) sur toutes les factures et notes de crédit, ainsi que dans toute correspondance avec notre service.
8. En cas de paiement avec escompte au comptant, celui-ci doit être calculé correctement sur votre facture.
9. **Important** : si vous avez des **questions concernant les paiements**, vous pouvez vous adresser à notre équipe paiements par e-mail à : accountspayable@colruyt.be.

10. Si vous souhaitez recevoir un détail de paiement ou si vous en recevez déjà un mais souhaitez modifier l'adresse e-mail à laquelle il est envoyé, vous pouvez en faire la demande à accountspayable@colruyt.be.

Afin de pouvoir répondre **plus rapidement** à votre demande, veuillez mentionner **votre nom et votre numéro de fournisseur, les références de commande et/ou votre numéro de TVA lors de tout contact.**

Vous pourrez compter sur la ponctualité de nos paiements si vous respectez ces points.

Merci de votre collaboration.

Cordialement,

L'équipe Finance